

**CONTOURNEMENT AUTOROUTIER** Le canton a présenté mardi le projet général de la branche ouest de l'A5. Interview avec Jean-Pierre Zürcher, chef de la Section construction des routes nationales

# «Nous avons trouvé le bon consensus»

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN GRAF

Si la branche ouest du contournement autoroutier de Bienne par l'A5 est encore loin d'être une réalité ancrée dans le terrain – sa mise en service pourrait intervenir à l'horizon 2030 – les grandes lignes qu'empruntera le tronçon sont désormais connues. Elles font l'objet, jusqu'au 22 juin, d'une procédure de participation publique. Le tracé traversera la ville du nord au sud, de Brügg au faubourg du Lac. Outre la bretelle de raccordement de la rive droite du lac, matérialisée par le tunnel de Port, les principaux ouvrages du contournement sont les deux jonctions Bienne-Centre et Faubourg du Lac, d'une longueur d'environ 2,5 km (notre édition de mercredi). Le point sur l'avancée du projet avec Jean-Pierre Zürcher, chef de la Section cantonale Construction des routes nationales.

**Jean-Pierre Zürcher, la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a parlé «d'une étape décisive» mardi, à l'occasion de la présentation du projet général. Pensez-vous que cette nouvelle mouture du contournement ouest permettra de faciliter son acceptation dans la région?**

Je pense que oui. Le projet a déjà été beaucoup critiqué et remodelé. La méthode participative a permis de trouver un plus large consensus. Les avantages et inconvénients du tracé ont été analysés plus en détail sur la base d'une étude d'opportunité. Des urbanistes externes à la ville et des experts reconnus y ont participé. Les arguments qui en découlent sont assez objectifs et permettront de convaincre une large majorité de la population.

**Les grandes lignes du projet ne pourront plus être modifiées, a prévenu le canton. Or, la procédure de consultation vient de débiter. Dans quelle mesure la population a-t-elle encore son mot à dire?**

Le projet a déjà fait l'objet d'une mise en consultation. Il a été approuvé une première fois en 1999. Les études montrent qu'il n'y a plus tellement de potentiel d'optimisation. La population aura son

mot à dire dans le cadre d'optimisations, notamment celles qui ont trait à l'aménagement du territoire. Les riverains peuvent demander, par exemple, la suppression d'un élément d'une jonction. Mais, en effet, ces demandes seront analysées en détail avant d'avoir des chances d'être retenues.

La Ville de Bienne peut faire un inventaire de propositions. Elle les transmet alors au canton, qui les analyse et les relaie à la Confédération, à qui incombe finalement la décision.

**Des oppositions formelles pourront être formulées à l'horizon 2015, durant la mise à l'enquête publique du projet définitif. Vous attendez-vous à en recevoir?**

Les propriétaires touchés par le contournement seront avertis personnellement avant la mise à l'enquête. A ce moment-là, ils pourront formuler des oppositions et faire valoir leurs prétentions. Logiquement, nous pouvons nous attendre à des oppositions mais, à mon avis, elles seront principalement axées sur des revendications d'indemnisations, ce qui me paraît normal.

**Et elles pourraient encore retarder le début des travaux prévus en 2018...**

Oui. Les oppositions seront traitées par la Confédération. Elles pourront, bien sûr, encore faire l'objet de recours au tribunal et par conséquent retarder les travaux, peut-être de six mois à une année.

**Ce projet pharaonique aura aussi des conséquences sur le tissu urbain de la ville et son agglomération.**

Oui, il y en aura à certains endroits. Positive ou négative, une mesure en compensera une autre. A Nidau, la route de Berne sera supprimée et fera place à une zone de détente. Près de la jonction Bienne-Centre, il y aura aussi des impacts, mais ils seront bien atténués par d'autres aménagements liés au plan de quartier prévu par les communes. Une troisième mesure permettra à la rue du Débarcadère d'être moins soumise au trafic, ce qui est tout sauf le cas à l'heure actuelle.



La méthode participative a permis de trouver un plus large consensus. Les arguments qui en découlent permettront de convaincre une large majorité de la population. C'est ce que pense Jean-Pierre Zürcher. ARCHIVES

**Des habitations devront-elles être démolies?**

En effet, quatre à cinq bâtiments devraient disparaître, notamment au faubourg du Lac, pour laisser place à la demi-jonction. Dans le secteur Bienne-Centre, ce sont plutôt des bâtisses industrielles qui seront démolies. Une partie de la GM notamment ainsi que les anciens abattoirs. Le canton est d'ailleurs propriétaire d'une partie d'entre-eux. Plus au sud, un immeuble locatif du quartier de Weidteile à Nidau sera démolé. A Port, il n'y aura quasi rien à enlever.

**La Ville de Bienne soutient le projet général à quelques détails près. Cette dernière aimerait notamment minimiser l'impact urbanistique au faubourg**

**du Lac. L'on craint qu'il faille toucher à une portion de l'espace vert des Prés-de-la-Rive, au sud des voies de chemin de fer. Le canton prendra-t-il en compte les vœux de la Ville?**

Dans ce secteur, nous devons procéder à une pesée d'intérêts. La Ville préfère la variante dite Sputnik. Mais cette dernière aurait plus de conséquences pour la paroi rocheuse près du tunnel ferroviaire de Vigneules. Elle est protégée sur le plan national, difficile d'y toucher. Du point de vue environnemental, les arbres sont juridiquement moins protégés que le biotope d'importance nationale situé au nord de la ligne CFF. C'est à la Confédération de trancher mais, lors de la consultation fédérale, la variante Sputnik aura

moins de chance d'aboutir en regard du droit fédéral.

**La portion d'autoroute Bienne-Centre s'est révélée difficile à esquisser, notamment en raison des sols particulièrement hétérogènes. Une solution sur trois étages et à ciel ouvert est-elle la plus appropriée?**

Cette solution est la plus adaptée. Mais aussi coûteuse et compliquée à réaliser. Le canton s'engage à choisir une solution sur trois étages qui permette une compatibilité avec le projet urbanistique global. Au niveau des sols, il faudra intervenir pour limiter le barrage d'écoulement des eaux souterraines. Des siphons seront construits tous les 50 mètres pour éviter l'effet de barrage. Ce sera un gros défi pour les constructeurs.

**Sur les plans, le contournement s'arrête net à la demi-jonction du faubourg du Lac. Mais, parallèlement à la branche ouest, le canton prévoit de construire, un tunnel en direction de Vigneules. Où en est ce projet?**

Dans le cadre de l'achèvement du réseau national, qui incombe au canton, un tunnel sera construit pour contourner le quartier de Vigneules. Il ira du faubourg du Lac jusqu'à Alfermée et sera d'une longueur de 2,3 km. Le projet général a déjà fait l'objet d'une consultation et d'une décision du Conseil exécutif bernois. Il est entre les mains de la Confédération. Il est possible que la construction du tunnel débute avant le chantier de la branche ouest.

**Jean-Pierre Zürcher, si le contournement ouest ne devait pas voir le jour, les conséquences seraient terribles pour la région...**

C'est difficile d'y penser. Sur l'axe ouest-est, il y aurait, aux heures de pointes, des bouchons à n'en plus finir. D'autres villes Suisses attendent de l'argent de la part de la Confédération pour réaliser des projets semblables. L'argent du fond d'infrastructure de la Confédération ne sera pas à disposition éternellement. ●

[www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)

Pour découvrir notre dossier complet sur le contournement de Bienne par l'A5

**KENYA**  
**Le gymnasien biennois serait encore incarcéré**

Selon le Tagesanzeiger, le gymnasien qui avait été appréhendé fin avril par la police kényane serait toujours en prison (notre édition de samedi). Soupçonné de terrorisme, il en saura plus sur le sort qui lui est réservé dans deux semaines. S'il est jugé coupable, le jeune homme de 19 ans d'origine jordanienne pourrait devoir rester en prison pendant des mois, voire des années. Il aurait été blessé lors d'un bombardement en Somalie avant son incarcération. ● IG

**SALLE FAREL**  
**L'Afrique à l'honneur**

La salle Farel accueille samedi, de 14h à 21h30, la journée internationale d'Afrique, intitulée Africa Day. Elle est organisée par les associations de soutien aux migrants et la Ville de Bienne. Jeux, musiques, danses, théâtre et cuisine africaine sont prévus. ● JPA

**TERRAINS DU LÄNGFELD**  
**Tournoi scolaire**

Le 34e tournoi de football des écoles aura lieu mercredi de 13h30 à 17h30. La compétition réunira 26 équipes. Les quelque 300 participants, filles et garçons, proviennent des collèges et écoles de la ville. Les rencontres se dérouleront sur les terrains du Längfeld. En cas de mauvais temps le tournoi sera renvoyé au 6 juin. ● C-JUG

**BILLETTS À GAGNER**  
**Spectacle de danse en direct**

Les amateurs de danse pourront participer le jeudi 31 mai à une soirée hors du commun au cinéma Lido: le spectacle «Move to Move» de la Netherlands Dans Theater, l'une des plus grandes compagnies de danse contemporaine, sera retransmis en direct de La Haye dans plus de 400 salles de cinéma à Bienne, en France, en Europe et à travers le monde.

Cette projection exceptionnelle débutera à 19h30 jeudi prochain. En collaboration avec Cinevital SA, Le JdJ offre cinq billets à ses lecteurs. Il suffit d'appeler au tél. 032 321 90 00 aujourd'hui entre 14h et 15h. ● IG

**GALERIE GEWOELBE** L'artiste biennois expose ses nouvelles œuvres, mais aussi des plus anciennes  
**L'incroyable réalité des œuvres de le kou Meyr**

Jusqu'à demain, l'artiste biennois Lorenzo le kou Meyr expose à la galerie Gewölbe en vieille ville de nombreuses créations réalisées en 2012 et d'autres moins récentes. Né à Bâle en 1967, il a fréquenté l'École d'arts visuels de Bienne. Sa renommée et son talent l'ont fait bénéficier de la Bourse Anderfuhren en 1994 et en 2004.

Dans les salles de l'antiquaire Martin Jegge, il expose une trentaine de toiles et d'objets.

Ses techniques sont variées: de l'huile sur coton, de l'acrylique ou



Les œuvres de Lorenzo le kou Meyr sont à découvrir jusqu'à demain. JPA

encore de l'impression jet d'encre sur soie. Mais également du bois, de la céramique, de la pierre, du métal et même du miroir. «J'aime réaliser des installations et des objets, dit le peintre. Je récupère par exemple des objets trouvés, ou encore achetés dans une brocante ou sur internet, et je les assemble à ma manière.» Quant à ses peintures, elles sont essentiellement narratives: «Je peins aussi sur la base de photos. Avec des personnages, une église d'Italie ou encore des grottes.» Plus loin, sur une toile, il y a

cette allusion (illusion ?) historique à la Révolution française avec ce «Rêve du 13 juillet 1789».

L'intérêt du visiteur porte aussi sur cette pseudo-fontaine, qui est en réalité un verre d'eau teintée, veillé par une statuette de bois retravaillé. Ou encore sur cette tête de cheval, installée sur une sorte de caddie de golfeur désœuvré.

Les œuvres de Lorenzo le kou Meyr correspondent parfaitement à la thématique de l'exposition «L'incroyable devient réalité». ● JPA

PUBLICITÉ

NEW SUBARU XV 4x4.

Le Crossover de Subaru. Dès Fr. 25'900.-. Avec Symmetrical AWD. 114 à 150 ch. Existe aussi avec boîte automatique Lineartronic™ CVT. Aussi avec SUBARU BOXER DIESEL.

**SUBARU**  
Confidence in Motion